



Le Mag'

Été 2020

MARCELLAZ

AGENDA

Janvier | Vœux du maire
 Mars | Élections municipales 2020
 Avril | Campagne de distribution des masques
 28 mai | Cession de la salle des fêtes à la commune
 Été | Parution Marcellaz *le Mag'*
 Été | Concours de fleurissement
 Été | Concours de dessin
 Automne | Accueil des nouveaux habitants
 20 septembre | Fête d'automne
 Automne | Repas des Tamalous
 Automne | Repas des Anciens
 10 octobre | Opération village propre
 31 octobre | Halloween Zombûches
 22 novembre | Cross des Bûches
 30 novembre | Date limite du concours de dessin
 Hiver | Concours des décorations de Noël
 Hiver | Parution Marcellaz *le Mag'*
 Hiver | Création d'une plateforme d'échanges
 4 décembre | Téléthon
 5 décembre | Vente de Sapins
 7 janvier 2021 | Vœux du maire



ALERTE CAMBRIOLAGES

Attention ! Une vague de cambriolage est à déplorer sur Marcellaz selon 2 mode opératoires :

- 1. Classique :** les cambrioleurs forcent votre porte d'entrée en votre absence. Dans ce cas, prévenez immédiatement les services de Police ou de Gendarmerie qui vous communiqueront la marche à suivre et les démarches nécessaires.
- 2. Plus élaborée, dites cambriolage de ruse ou vols à la fausse qualité :** Généralement, le vol à la fausse qualité, s'effectue en deux temps. Dans un premier temps, un plombier, un électricien ou tout autre artisan, se présente au domicile. Les voleurs présentent bien, s'expriment poliment et savent mettre les personnes en confiance. Ils s'arrangent pour dérober un petit objet sans valeur et s'en vont. Dans un deuxième temps, de faux policiers sonnent à leur tour, au prétexte que l'artisan qui vient de passer était en fait un cambrioleur. C'est là que s'effectue le vol : les faux policiers demandent à visiter l'appartement et à avoir accès aux objets de valeur.

Pour se préserver de ces vols, ne pas ouvrir la porte en entier, l'entrebâiller suffit pour voir à qui l'on a affaire et vérifier les cartes professionnelles. Prenez le temps de bien les vérifier (les faux policiers présentent très rapidement leur fausse carte). Si ce sont des policiers, qui arrivent chez vous, n'hésitez pas à appeler le commissariat pour vérifier qu'ils ont bien été envoyés chez vous. Faites-en sorte de ne pas rester seul(e), et appelez un voisin.

Si malgré tout, vous avez ouvert votre porte, suivez bien l'intrus partout. Ne le(s) laissez pas seul(s). Ne dites pas où se trouvent vos objets de valeur, ne donnez pas votre numéro de carte de crédit et essayez de bien vous souvenir de son ou de leurs visages, cela pourra aider les vrais policiers à les retrouver plus tard.

CONCOURS DE DESSIN*

Enfants de Marcellaz, faites-nous parvenir vos dessins avant le 30 novembre 2020 sur le thème de « Marcellaz et le monde de la Ferme » : Laissez votre imagination guider vos crayons, pinceaux, collages ou autres ! Des œuvres seront sélectionnées et publiées dans notre prochain Magazine. Les artistes seront mis en valeur (et récompensés) lors de la prochaine cérémonie des vœux en janvier 2021.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT *



À vos marques,
prêts,
fleurissez !

Pour rendre notre Commune agréable, nous invitons chacun d'entre vous à fleurir votre habitat et ainsi participer à l'embellissement de notre commune dans le respect du cadre naturel et du développement durable.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, aromatiques, de l'environnement et participe à l'image de la commune.

3 catégories seront retenues :

- Les maisons individuelles, fermes avec jardin d'agrément
- Les balcons, terrasses ou fenêtres fleuris des appartements
- Les commerces, gîtes ruraux, chambres d'hôtes...

Les critères :

- Originalité
- Diversité
- Harmonie de couleurs
- Qualité et entretien des parterres et jardinières.

Rendez-vous pour la remise des prix lors de la traditionnelle cérémonie des vœux début 2021.

* Retrouvez le règlement complet de ces 2 concours sur le site de la mairie <https://mairie-marcellaz.fr/>

Ce début d'année a été marqué par une période bien particulière au niveau national, avec le confinement de presque deux mois décidé mi-mars pour enrayer l'épidémie de coronavirus.

Les élections municipales ont malgré tout pu avoir lieu le 15 mars comme prévu, et je voudrais vous remercier pour la confiance que vous avez témoignée à l'équipe qui vous était proposée, et qui est aujourd'hui d'autant plus motivée qu'elle n'a pu être mise en place que le 25 mai.

Ce magazine a été préparé pour vous par la commission « Communication », en un temps record pour tenir l'engagement qui avait été pris. Vous y trouverez beaucoup d'informations sur ce qui s'est passé dans notre commune depuis un an, ainsi que ce que nous allons essayer de proposer pour cette période de « réveil ». Pour ma part, je voudrais insister sur plusieurs points qui me paraissent importants.

Tout d'abord, la période de confinement a permis de constater un élan de solidarité, d'abord auprès de nos aînés avec notamment la distribution élargie de repas et l'action des Tamalous qui ont pris régulièrement des nouvelles de tous.

Ensuite, à la reprise de l'école, j'ai souhaité que tous les parents qui étaient dans l'obligation de reprendre le travail puissent le faire : pour cela, en plus de convaincre nos enseignantes (ce qui a été assez facile, je les remercie encore ici pour tout le travail fourni et pour leur dévouement pour nos enfants) et l'inspectrice d'académie, car cela ne correspondait pas tout à fait à leurs « directives », il a fallu mettre en place un groupe « étude » venant compléter les trois classes qui ne pouvaient fonctionner normalement avec les normes sanitaires imposées. Merci aux Amis de l'école qui se sont engagés pour procéder aux déménagements de mobilier et pour assurer le fonctionnement de notre école depuis le 12 mai.

Nous avons ainsi réussi à accueillir à l'école, tous les jours, tous les enfants qui n'avaient pas au moins un de leurs parents à la maison, et j'en suis très heureux. Merci aux parents qui ont accepté, par solidarité, de garder un peu plus longtemps leurs enfants à la maison pour aider ceux qui n'avaient pas cette possibilité.

Je remercie également tous nos agents communaux, qui nous ont permis de continuer à assurer un service public, ce qui n'a pas toujours été facile avec l'évolution constante de directives quelquefois (souvent?) contradictoires.

Autre sujet : la distribution d'eau sur notre commune. La délégation de l'entreprise Suez a pris fin le 31 décembre 2019 comme prévu. Le service est maintenant assuré par les agents du Syndicat des Rocailles et de Bellecombe (SRB) et cela engendrera une baisse de la redevance.

Pour ce qui est de la salle des fêtes, la cession à la commune est effective depuis le 28 mai. Merci au Comité des fêtes pour cette décision. Nous allons pouvoir engager la réflexion sur le devenir de cette salle.

En outre, les projets de micro-crèche et de cabinet de télé-médecine ont continué d'avancer. Les permis de construire vont pouvoir être délivrés et l'ouverture est prévue courant 2021.

Pour ce qui concerne les routes, nous travaillons sur des aménagements de sécurité, sujet délicat. Des réunions seront programmées avec les riverains concernés lorsque cela sera utile.



Enfin, pour terminer, après avoir parlé de la solidarité dont nous avons su faire preuve en ce début d'année, il me semble important que chacun d'entre nous fasse un effort pour mieux respecter les autres. Je ne prendrai que trois exemples :

- J'ai déjà parlé de la sécurité sur les routes : il faut que chacun sache adapter sa vitesse à l'environnement dans lequel il se trouve pour éviter de voir fleurir des d'ânes, rétrécissements ou autres aménagements tous plus « pénibles » les uns que les autres. Respecter les limitations de vitesse serait déjà très bien, mais ralentir dans les virages ou quand on voit des promeneurs (surtout des enfants) au bord de la route me paraît aussi important !
- En ce qui concerne le bruit, vous trouverez à nouveau les plages horaires pendant lesquelles on a le « droit de faire du bruit ». Mais comme nous avons la chance de vivre à la campagne, et que la plupart d'entre nous aspirent à avoir un jour de calme par semaine, pourrais-je vous suggérer d'essayer d'éviter le dimanche pour passer votre tondeuse ou bricoler bruyamment ?
- Enfin, habitant à la campagne, nous vivons au milieu des champs, et il est tentant de s'y promener, quelques fois avec son chien ou ses enfants en VTT, même quand l'herbe est un peu haute ou que les cultures commencent à sortir, mais il ne faut pas oublier que ces champs, clôturés ou pas, sont des propriétés privées et l'outil de travail de nos agriculteurs... Respectons-les !

Soyez certains que nous mettons tout en œuvre, avec le conseil municipal, pour aménager et développer notre village afin qu'il fasse bon y vivre.

Luc PATOIS

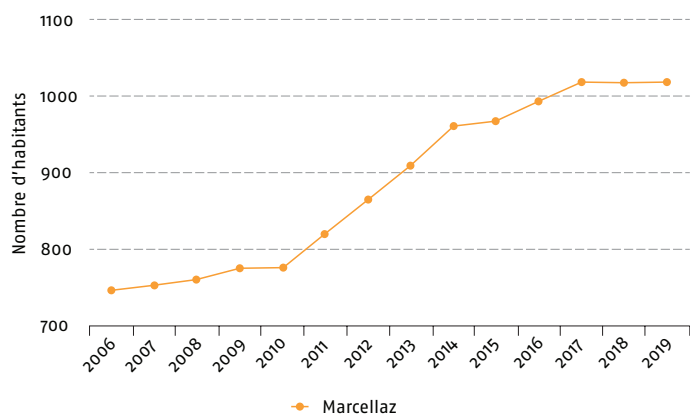
SOMMAIRE

- 2 – Agenda et Flash Infos
- 3 – Le Mot du Maire
- 4 à 8 – Vie du Village
- 9 à 11 – Innover
- 11 à 13 – Un Village acteur & écoresponsable
- 14 & 15 – Sécurisation et développement harmonieux de notre espace de Vie
- 16 à 23 – Bien Vivre
- 24 – Des finances saines
- 25 & 26 – Communiquer, Échanger, Partager
- 26 – ça bouge à Marcellaz
- 27 – Infos Pratiques

ÉLECTION MUNICIPALE

C'est dans un contexte bien particulier lié au COVID 19 que s'est déroulé le 15 mars 2020, le 1er tour des élections municipales.

La population de Marcellaz étant passée à 1018 habitants, il s'agissait cette année d'une élection au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 et suivants du Code électoral). Les listes devaient être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Nouveauté 2020 dans ce contexte : La liste devait être composée d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.



Évolution de la population de MARCELLAZ

Une seule liste était déposée, conduite par Luc PATOIS, Maire déjà en poste.

Toutes les mesures ont été prises afin que ces élections se passent dans le plus grand respect des règles d'hygiène et de sécurité. Comme à l'échelon national, le taux d'abstention a néanmoins été plus important que lors de l'exercice précédent (64.8 % en 2020 contre 34.5 % en 2014) très probablement du fait des inquiétudes liées au coronavirus.

Contrairement aux règles légales en la matière qui imposent la tenue d'un 1er conseil municipal dans les jours qui suivent l'élection et de manière exceptionnelle en raison du confinement, le 1er Conseil Municipal s'est tenu le 25 mai 2020 et a permis, au travers du vote des conseillers municipaux, de confirmer Luc Patois dans ses fonctions de Maire et la nomination de ses 4 adjoints.

LA LISTE A ÉTÉ ÉLUE AU 1^{ER} TOUR COMME SUIT

	Inscrits	Participation
Inscrits	721	100 %
Abstentions	462	64,08 %
Votants	259	35,92 %
Blancs	3	0,42 %
Nuls	9	1,25 %
Exprimés	247	34,26 %



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Luc PATOIS

Les Adjoints

- Léon GAVILLET
- Carole GRILLET-AUBERT
- Alain PERRET
- Annie NAVILLE

Les Conseillers Municipaux

- BENE Daniel
- GALLAY Gérard
- PERILLAT Jacques
- PIQUEREZ Sandrine
- MILLERET Valérie
- HECKY Corinne
- LECOURT Mélanie
- LAVERRIERE Anthony
- DUMONT Aurélie
- VALDEVIT Cédric





D'ores et déjà, **nous vous remercions pour votre confiance** qui nous permet sur ce prochain mandat de mettre en place le programme que nous avons partagé avec vous :

L'ESPRIT VILLAGE

L'Esprit Village, c'est INNOVER avec

- La construction d'une micro crèche communale
- L'ouverture d'un cabinet médical de télémedecine
- La planification du déploiement de la fibre

L'Esprit Village, c'est un VILLAGE ACTEUR et ÉCORESPONSABLE avec

- L'organisation d'opérations « village propre »
- L'enfouissement des containers
- L'enfouissement des réseaux secs
- L'entretien des chemins communaux
- L'optimisation du recyclage
- Une réflexion sur la pollution lumineuse
- L'autonomie énergétique via des panneaux photovoltaïques

L'Esprit Village par une SÉCURISATION et un DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

- de notre espace de vie avec un juste équilibre entre zones agricoles et zones rurales
- L'adaptation des locaux pour l'école et le périscolaire selon les besoins de la population
- La gestion de la salle des fêtes et sa mise aux normes
- Le choix d'un nouvel espace pour la bibliothèque
- La sécurisation de certaines voiries
- L'aménagement des espaces publics (toilettes publiques)

L'Esprit Village, c'est BIEN VIVRE dans notre village

- Par l'encouragement à la mobilité douce
- Par l'élaboration de projets intergénérationnels et dédiés aux jeunes
- Par l'organisation de concours (maisons fleuries, décorations de Noël...)
- Par le soutien à l'organisation tous ensemble de nos fêtes communales (fête de la musique, fête d'automne, cross des bûches, tournoi de foot...)
- Par l'accueil des nouveaux habitants
- Par le soutien aux associations et commerces de proximité

L'Esprit Village, c'est un village avec des FINANCES SAINES

- Un budget à l'équilibre avec une anticipation des besoins et des investissements

L'Esprit Village, c'est un village qui COMMUNIQUE, ÉCHANGE, PARTAGE en toute TRANSPARENCE via

- La parution d'un journal communal bi-annuel
- La création d'une plateforme d'échanges et d'une boîte à idées
- L'organisation de réunions publiques sur des sujets partagés

Finances

Luc PATOIS, Maire
Carole GRILLET-AUBERT
Gérard GALLAY
Corinne HECKY

Travaux Bâtiment/voirie

Luc PATOIS, Maire
Alain PERRET
Daniel BENE
Gérard GALLAY
Jacques PÉRILLAT
Mélanie LECOURT
Anthony LAVERRIERE
Cédric VALDEVIT

Urbanisme

Luc PATOIS, Maire
Léon GAVILLET
Alain PERRET
Annie NAVILLE
Daniel BENE
Gérard GALLAY
Jacques PÉRILLAT
Cédric VALDEVIT

Appel d'offres

Luc PATOIS, Maire
Léon GAVILLET
Alain PERRET
Carole GRILLET-AUBERT

Action sociale

Luc PATOIS, Maire
Annie NAVILLE
Léon GAVILLET
Jacques PÉRILLAT
Sandrine PIQUEREZ
Valérie MILLERET

Enfance/Jeunesse

Luc PATOIS, Maire
Annie NAVILLE
Sandrine PIQUEREZ
Aurélié DUMONT

Comm'Marcellaz & Vie du Village

Luc PATOIS, Maire
Carole GRILLET-AUBERT
Léon GAVILLET
Valérie MILLERET
Corinne HECKY
Anthony LAVERRIERE
Aurélié DUMONT



Dans la foulée, les commissions en charge de mettre en œuvre les différents projets ont été constituées en fonction des compétences et appétences de chacun.

Dans une démarche de partages et d'échanges qui nous tient à cœur, n'hésitez pas à les contacter (retrouvez leurs coordonnées sur le site de la mairie...) pour tout sujet, idée, interrogation. Nous avons besoin de vous pour pouvoir répondre au mieux à vos demandes.

“ Toute l'Équipe du Conseil Municipal, dynamique et extrêmement motivée, espère vous apporter toute satisfaction à l'occasion des 6 prochaines années, dans le cadre de l'Esprit Village qui nous anime. Un grand Merci à vous! ”

UNE NOUVELLE ADRESSE À MARCELLAZ PLACE DE LA GRENETTE!

La place du village est désormais terminée. À l'occasion des nouveaux locaux de la micro-crèche et du cabinet de télémedecine (plus de détails en page 11) qui s'installeront sur cette partie de notre territoire, il était nécessaire de nommer ce quartier: chose faite avec « Place de la Grenette ».



VOTRE MAIRIE S'ADAPTE

Le secrétariat vous accueille dans ses nouveaux locaux: l'entrée se fait désormais côté route de Bonneville à côté de la bibliothèque.





DISTRIBUTION DE MASQUES

Premier acte citoyen de la commune, 2 distributions de masques ont été réalisées afin de pourvoir chaque habitant de Marcellaz de plus de 11 ans.

Ainsi, grâce à la CC4R et à la Région, qui ont toutes deux financé 2 masques par habitant, chacun a pu recevoir dans sa boîte aux lettres son masque en tissu, de fabrication française, lavable et réutilisable dans une démarche écoresponsable, et ce, alors même que la pénurie ne permettait pas l'achat de ces masques dans les commerces habituels.



GESTE EN FAVEUR DU 648 CAFÉ

Le bâtiment du café ainsi que la Licence IV utilisée appartiennent à la Commune. Les gestionnaires versent donc un loyer annuel pour ces deux biens. Dans le contexte épidémique et suivant les directives du Gouvernement, le café a dû fermer ses portes le samedi 14 mars à minuit et ce jusqu'au 2 juin.

Ainsi, compte tenu de l'absence d'activité et donc de toute rentrée d'argent, une remise gracieuse de la totalité des loyers pendant la période de fermeture a donc été accordée.

À ce jour, le 648 Café a pu rouvrir ses portes avec le succès que nous lui connaissons !

Retrouvez toutes les infos et manifestations sur leur page Facebook



648 Café



COMMENT S'EST ORGANISÉE L'ÉCOLE DANS CE CONTEXTE ?

Après la période de confinement d'environ deux mois, où n'étaient accueillis à l'école de Peillonex qu'un petit groupe d'enfants de soignants, de Marcellaz, Peillonex, Faucigny et St-Jean, l'école de Marcellaz a rouvert ses portes le mardi 12 mai avec toutes les mesures sanitaires requises par le protocole gouvernemental.

La volonté de la mairie a été d'accueillir tous les enfants prioritaires du personnel soignant, des enseignants, des familles monoparentales ainsi que ceux dont les deux parents devaient reprendre le travail en présentiel, de même que les enfants qui auraient décroché. C'est ainsi que, du 12 au 29 mai, ont été accueillis en moyenne 10 à 12 élèves dans chacune des trois classes, plus 4 à 5 élèves pris en charge, dans la salle de motricité, par des parents bénévoles des Amis de l'école, le reste des enfants demeurant à la maison sous la garde de leurs parents et suivis à distance par les maîtresses.



Du 2 au 22 juin, 10 CP et 10 CE1 ont été accueillis à tour de rôle en classe, de même que 12 à 13 CE2-CM1 et 13 à 14 CM1-CM2. Ceci a été possible grâce à la bonne volonté des trois maîtresses, ainsi que la collaboration de parents bénévoles des Amis de l'école, de Peggy Duarte, agent de cantine, et de Sylvie Montfort, institutrice retraitée.

Pour les deux semaines d'école restantes, tout aura été préparé pour faire revenir en classe la totalité des élèves, y compris les enfants restés chez eux auparavant.

Un grand Merci à tous les professionnels qui ont pu ouvrir dans cette période et ainsi nous permettre de vivre plus sereinement ces moments particuliers.

LA SALLE DES FÊTES DEVIENT PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE

C'est un événement qui pourrait paraître anodin, mais qui est pourtant empreint de symbole pour les habitants de la commune. Pour bien en saisir l'importance, un peu d'histoire est nécessaire. Dès la fin de la dernière guerre, nos campagnes reprennent vie et les manifestations locales, kermesse et théâtre revoient le jour. Le village ne disposant pas de salle des fêtes, une équipe de volontaires, quasiment tous agriculteurs et solidement motivés, décide d'en construire une. Un grand élan de solidarité se forme alors. Les bénévoles investissent tout leur temps libre pour que le chantier avance. De nombreuses familles feront don de sapins nécessaires à la charpente et à la menuiserie. L'ouverture de la salle a lieu en 1952 et ce seront les recettes des représentations et autres kermesses qui en assureront le financement.

DES TRAVAUX TROP LOURDS POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Malheureusement, quelques années plus tard, l'exode rural vide les campagnes, le bénévolat diminue et la fanfare du village s'éteint en 1960. Coup dur pour la salle des fêtes qui ferme alors ses portes à l'exception d'une représentation théâtrale par année. En 1977 c'est une équipe de jeunes qui va se retrousser les manches pour que le poulx du village batte à nouveau. Avec l'union musicale loisirs et culture ils vont créer et relancer des événements tels que la Saint-Maurice patron de la paroisse, la Saint-Sylvestre, la foire de l'espace vert au printemps et les concours de belote. Plusieurs comités vont ainsi se succéder et maintenir ces grands moments qui permettent aux habitants de se retrouver.



Aujourd'hui la salle a 70 ans et de lourds travaux sont à envisager (toiture, isolation, mise aux normes): des investissements que le comité des fêtes ne peut plus assumer.

Après de longues réflexions, il est décidé que le comité des fêtes fera don de sa salle à la commune qui prendra les travaux à sa charge. C'est le 28 mai 2020, en présence du maire, du président du comité des fêtes et du notaire, que s'est déroulée cette transmission.

La commune réfléchit dès à présent aux travaux à envisager et le mode de mise à disposition et location pour les associations et les particuliers.



Un grand merci à tous ceux (membres fondateurs, président(e)s et leurs équipes) qui, pendant ces 7 décennies, ont donné de leurs temps pour l'animation du Village.

RENCONTRE AVEC LA PÉTILLANTE JULIE PAPILLARD, gérante du salon de coiffure Mademois' L Mia

Pourquoi ouvrir un salon de coiffure à MARCELLAZ ?

J'ai 21 ans d'expérience dans la coiffure. Je travaille depuis l'âge de 14 ans dans des très beaux salons. J'ai travaillé en Suisse à Genève et Nyon, en France à Cannes et dans le Territoire de Belfort, sur des bateaux pour des personnes des Émirats Arabes Unis. J'ai toujours travaillé en tant que salariée et j'ai eu envie de créer un salon cocooning détente dans lequel je refuse de travailler à la chaîne. Je voulais que la femme ou l'homme se sente unique et que chacun puisse avoir son moment de détente.



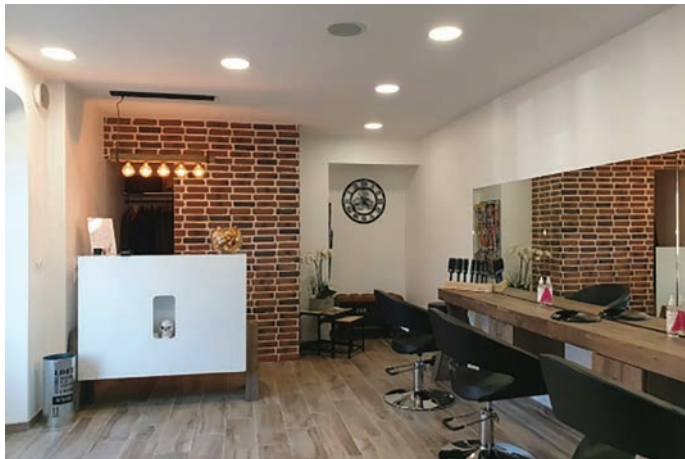
Pourquoi à MARCELLAZ ?

Et pourquoi pas ?

Le village se développe et j'ai vécu la création de mon salon comme un challenge familial. J'ai été beaucoup soutenue par mon conjoint qui a effectué la plupart des travaux avec l'accord du propriétaire.

Il nous a fallu beaucoup d'imagination mais nous avons tout de suite vu le potentiel des locaux de l'ancienne boucherie.

Nous avons énormément travaillé, cherché les meilleures décorations, effectué beaucoup de travaux et passé beaucoup d'heures pour donner naissance à ce salon et lui apporter cette touche personnelle « Rock » à laquelle je tenais beaucoup.



Peur de se lancer ?

Absolument pas car j'ai côtoyé les meilleurs salons, j'ai été formée aux dernières techniques de coupe, de balayage... sauf que les salons dans lesquels j'ai travaillé pratiquaient des prix « haut de gamme » qui n'étaient pas à la portée de toutes les bourses.

Et je me suis dit pourquoi toutes les femmes ou tous les hommes n'auraient pas accès à ces nouvelles techniques ?

J'ai pu ouvrir le salon le 26 août 2019, il n'a pas encore un an d'existence mais je n'ai aucun regret et encore beaucoup d'énergie pour la suite. Le bouche-à-oreille fonctionne parfaitement.

Des choses à changer pour la suite ?

Je ne pense pas... à voir par la suite.

Je voulais vraiment ouvrir un salon différent des autres, je pré-

fère prendre moins de personnes et ne surtout pas travailler à la chaîne. Mon but premier est de prendre soin de chacun de mes clients tout en leur apportant l'expertise professionnelle qu'ils pourraient trouver dans un « grand salon ».

Je me forme d'ailleurs toujours régulièrement chez l'Oréal aux toutes dernières méthodes qui sont en constante évolution dans mon métier.

Qu'est-ce que c'est que cette « nocturne » ?

Je l'avais déjà connue en Suisse et France à Cannes : dans le salon dans lequel je travaillais nous étions ouverts de 17h à 23h ! J'ai donc décidé d'ouvrir le jeudi soir jusqu'à 21h (de 9h à 21h non-stop).

Je pense que cette ouverture tardive est parfaitement dans l'ère du temps et est d'ailleurs très demandée.

J'élargis aussi beaucoup mes horaires en période de fêtes pour pouvoir répondre à toutes les demandes et également, exceptionnellement, depuis la sortie du confinement le 11 mai.

Précisément comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?

Cela a été, comme pour beaucoup de monde, un vrai choc, deux mois de réflexion intense. La reprise est également ardue car la fiche sanitaire métier est très compliquée. Les exigences sont très importantes et parfois difficiles à comprendre pour le client (obligation de port du masque tout au long de la coupe, nombre de personnes extrêmement limité dans le salon...). Quant à la désinfection, cela m'a posé moins de problèmes car j'étais déjà très portée sur l'hygiène et la propreté : même avant la crise sanitaire tout était désinfecté entre chaque client (les peignes, les brosses, les ciseaux, les peignoirs...).

Depuis le 11 mai, c'est bien reparti, les clients sont au rendez-vous et j'espère un retour à la normale pour bientôt et pouvoir à nouveau leur proposer un café, des magazines...

Des idées, des envies pour l'avenir du village ?

Nous avons la chance d'avoir un village bien vivant avec de nombreux commerces. Ce qui m'inquiète le plus, c'est la vitesse à laquelle roulent certaines personnes à l'intérieur même du village, notamment devant le salon. Si une solution pouvait être trouvée, notre village serait parfait !

Merci beaucoup Julie PAPILLARD

UN CABINET DE TÉLÉMÉDECINE ET UNE MICRO-CRÈCHE À MARCELLAZ !

Vous en avez sûrement déjà entendu parler, on vous donne quelques précisions sur ces projets. Ces projets sont ceux du Dr David Macheda et Aurélie Dumont, soutenus par la commune. Tous deux ont choisi Marcellaz pour sa situation géographique et pour l'offre existante du territoire et aussi car chacun d'eux y vit ou y a vécu. Afin d'intégrer avec cohérence leurs 2 constructions, ils ont choisi de travailler ensemble en choisissant le même constructeur.

ZOOM SUR LE CABINET EN TÉLÉMÉDECINE

La télémedecine est une autre manière de soigner, avec les mêmes exigences de qualité et de sécurité qu'une consultation classique. Elle fait évoluer la médecine pour une prise en charge au plus près du lieu de vie des patients. Elle contribue à une prise en charge coordonnée et permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux par l'intermédiaire des technologies et

de réaliser sur place certains actes comme une échographie, un électrocardiogramme... et de le communiquer en direct avec le spécialiste consulté, les délais de prise en charge sont alors fortement raccourcis.

Rassurez-vous, vous ne serez jamais seul avec une machine, la téléconsultation n'a pas pour objectif de remplacer les consultations présentielle mais elle leur est complémentaire, la crise COVID-19 nous a démontré qu'elle avait toute sa place dans le paysage médical.

Vous avez dit télémedecine ?

Une activité médicale qui respecte entièrement vos droits

Dans le cadre d'un acte de télémedecine, tous vos droits en tant que patient ainsi que la déontologie médicale sont respectés. Vos données médicales restent confidentielles.

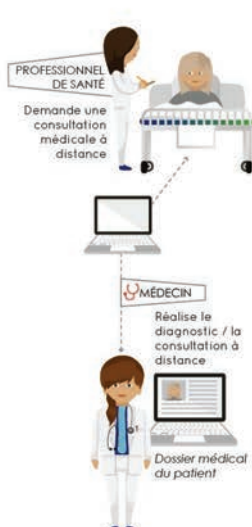
CONFIDENTIEL

De nombreux bénéfices pour votre santé

Accès rapide aux médecins spécialistes
Confort de vie
Proximité
Des soins de qualité
Prise en charge personnalisée



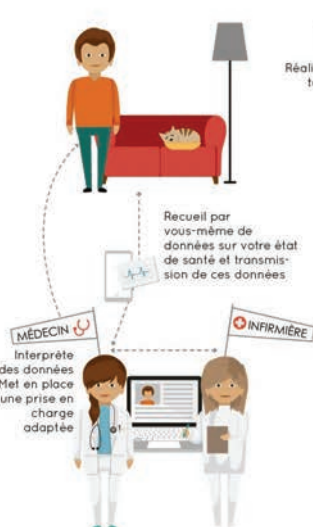
Téléconsultation



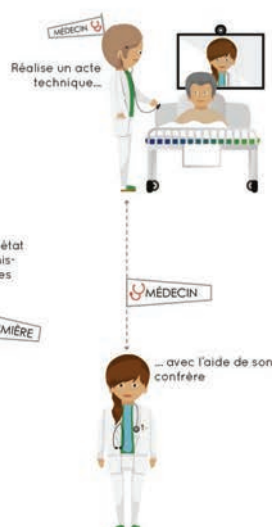
Téléexpertise



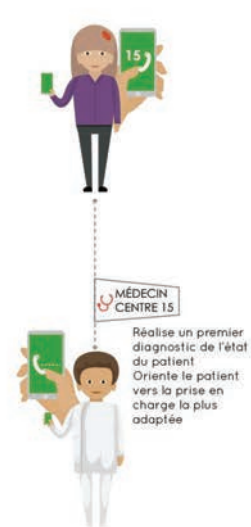
Télesurveillance



Téléassistance



Régulation médicale



Votre médecin s'engage pour votre santé au quotidien. Demandez-lui conseil !



FOCUS MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche est un établissement d'accueil du jeune enfant avec un petit nombre de places (10 places) et du personnel qualifié. Délicha sera une structure collective avec un encadrement plus individuel et au plus proche des familles.

Avec sa « taille humaine » Délicha souhaite offrir aux enfants une pédagogie par la nature et créer du lien avec les acteurs déjà en place sur Marcellaz.

Pourquoi ne pas aller visiter la ferme, s'initier aux différents types de cultures, accueillir et s'occuper de petits animaux puis réaliser des activités avec nos trouvailles. Des intervenants extérieurs spécialistes en yoga, motricité... viendront également rythmer nos journées. Bref, les idées ne manquent pas pour accueillir nos petits Marcellanais et leur faire découvrir notre environnement.

“ Un village ÉCO-RESPONSABLE

MOBILITÉ PARTAGÉE

Proxim iTi est un Syndicat Mixte des 4 Communes de Communes (SM4CC). Le SM4CC est géré par un ensemble d'élus représentant 35 communes du territoire.

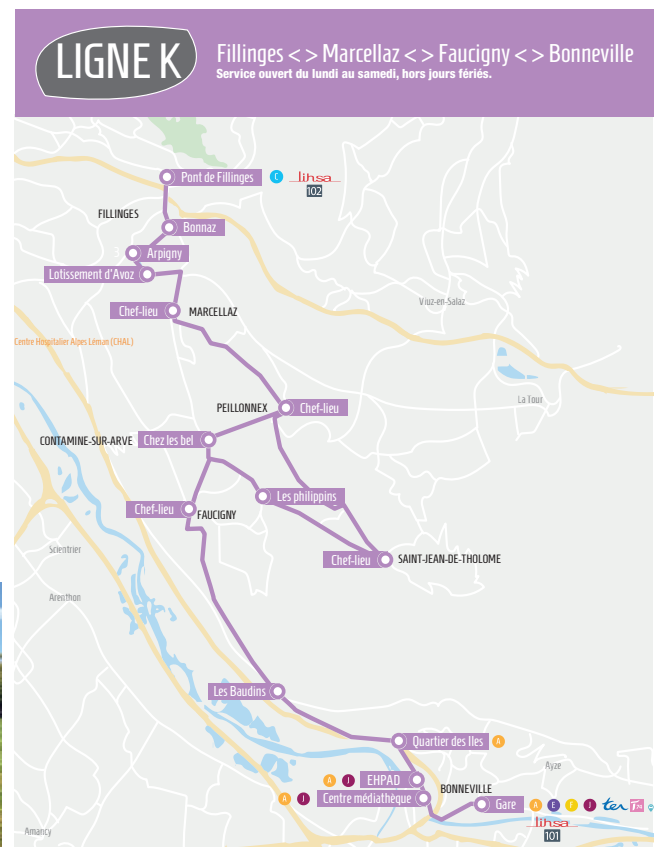


Proxim iTi est un réseau de transports proposant des lignes de transport scolaire ainsi que 12 lignes régulières toute l'année, un service de transport à la demande et promeut les mobilités douces : consigne à vélos, auto-partage...

Proxim iTi favorise l'intermodalité, qui vise à réduire l'utilisation de la voiture particulière et les nuisances qu'elle occasionne, au profit d'un usage combiné de différents modes de transport moins polluants : transports collectifs, co-voiturage, auto-partage...

Qu'il s'agisse de déplacements réguliers ou occasionnels, liés à l'école, au travail ou aux loisirs, l'offre de transport est de plus en plus large, au plus près des besoins des utilisateurs et proposée à des tarifs accessibles.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.proximiti.fr



LES ABEILLES :

Mieux les connaître, pour mieux les protéger

QUI SONT LES ABEILLES ?

Il existe plus de 20 000 espèces d'abeilles dans le monde dont environ 2 000 en Europe et près de 1 000 en France. L'espèce la plus connue en Europe est l'*Apis mellifera* (abeille domestique), insecte pollinisateur de l'ordre des Hyménoptères. L'abeille domestique vit en communauté au sein d'une ruche soit à l'état sauvage soit élevée par un apiculteur pour la production de miel. Une ruche comprend parfois entre 80 000 et 100 000 membres. Leur société est divisée en trois « castes » : les ouvrières, qui sont des femelles stériles, les faux-bourçons et la reine, seule fertile.

QUEL RÔLE INDISPENSABLE JOUE LES ABEILLES DANS LA POLLINISATION ?

La pollinisation correspond au transport du pollen des organes de reproduction mâle (étamines) vers les organes de reproduction femelle (pistil) afin de permettre la reproduction sexuée des plantes à fleur. Ce processus assure la survie et l'adaptation des plantes et permet de maintenir la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.

80 % des espèces végétales dépendent directement de la pollinisation par les insectes !

Dans la famille des pollinisateurs, les abeilles sont les championnes ! Elles peuvent en effet stocker sur une seule de leurs pattes postérieures, 500 000 grains de pollen et visiter en une 1 heure 250 fleurs. Les abeilles butinent dans un rayon de 3 à 4 km de la ruche. Pour un être humain, c'est l'équivalent de 2 500 km en quête de nourriture ! 35 % de ce qui est dans notre assiette est lié à la pollinisation. Au petit-déjeuner, sans les abeilles, pas de confiture, de jus d'orange ou de café. Ou, du moins, certainement différemment.

PROTÉGEONS LES ABEILLES

Or depuis quelques années, la population d'abeilles est en très forte diminution. Ce phénomène porte le nom de « Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles ».

Les pesticides en seraient la principale cause, mais c'est probablement surtout une synergie entre plusieurs facteurs : transmission d'infections virales par des parasites, utilisation de pesticides, malnutrition par certains apiculteurs industriels (apport de fructose dans les ruches), introduction d'espèces invasives (frelon asiatique par exemple), raréfaction de la biodiversité.

En France, plus de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année.

Alors, vous l'aurez compris, prenons soin des abeilles ! Chacun de nous peut y contribuer avec des gestes simples :

- Créez un jardin favorable aux insectes et aux abeilles : si vous possédez un jardin ou un balcon, plantez des graines bios de fleurs variées (dahlias, lis, glaïeul, coquelicot...). Aménagez une zone sauvage dans votre jardin et ne tondez plus votre gazon à cet endroit. Vous verrez ainsi apparaître une réelle biodiversité, lieu de vie pour les insectes.
- Consommez du miel : achetez du miel près de chez vous pour soutenir les apiculteurs de votre région. Le miel présente de nombreuses vertus (antiseptique, tonifiant et cicatrisant) et

se pare de propriétés spécifiques en fonction de la plante dont il est issu. Il est également moins énergétique que le sucre blanc et de bien meilleure densité nutritionnelle.

- Ne détruisez pas les essaims sauvages ! L'essaimage est la façon pour les abeilles de se reproduire. Aussi inquiétant que cette grappe puisse sembler, ce n'est autre que des dizaines de milliers d'abeilles qui se sont gorgées de miel afin de survivre pendant quelques jours, qui sont parties de la ruche pour rejoindre un endroit écarté de la ruche mère, en attendant d'élire domicile quelque part. L'essaim est là quelques heures ou quelques jours accrochés à une branche. Lors de l'installation, les abeilles sont rarement agressives. Celles-ci se soucient plus de trouver un domicile définitif que de piquer ceux qui passent. Il n'y a donc pas à craindre ce petit lot. En présence d'un essaim, la meilleure chose à faire est d'appeler un apiculteur proche de chez vous pour qu'il vienne prendre l'essaim pour enrichir son cheptel. En effet, beaucoup d'apiculteurs cherchent de bonnes colonies d'abeilles. Cela leur rendra bien service. Un essaim installé depuis une semaine et plus aura déjà ses rayons de miel. L'apiculteur aura le savoir-faire nécessaire pour l'emmener sans l'abîmer.



Quelques noms de cueilleurs d'essaims proches de Marcellaz :

Chavanne Philippe	Peillonex	06 81 57 51 21
Cotonnet Hubert	Fillinges	06 87 25 61 68
Deluermoz Julien	Marcellaz	06 41 75 59 69
Gros Stéphane	Peillonex	06 88 95 43 20
Passaquay Charles	Viuz-en-Sallaz	06 77 14 64 68
Pellet-Many Dédé	Peillonex	06 24 87 43 78
Perret André	Fillinges	06 46 46 16 29

Si d'autres cueilleurs d'essaims souhaitent figurer dans un prochain Mag, n'hésitez pas à le signaler en Mairie.

NOUS PROFITONS DE CET ARTICLE POUR INFORMER LES NOUVEAUX DÉTENTEURS DE COLONIES D'ABEILLES, QUE LA DÉCLARATION DE RUCHES EST UNE OBLIGATION ANNUELLE.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Tél. : 0149 55 82 22

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Site de la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) Rhône-Alpes et Auvergne : www.frgdsaura.fr

Site concernant la prévention, la surveillance et la lutte contre le Frelon asiatique : www.frelonsasiatiques.fr

COMPOSTEZ !

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets verts (écobuage) est une pratique interdite sur l'ensemble du département avec une vigilance accrue.

VALORISEZ VOS DÉCHETS VERTS

De nombreuses solutions existent pour valoriser vos déchets verts :

- En améliorant la qualité des sols du jardin par compostage domestique, broyage et paillage, tonte sans ramassage de l'herbe...
- Par apport en déchetterie, qui valorise alors les déchets verts par compostage.

Le compostage est un acte simple qui permet de valoriser les déchets verts et bruns en compost, c'est-à-dire en engrais naturel, fertile pour les plantes du jardin. Il est possible de composter en tas, dans un coin du jardin ou avec un composteur.

Pour recevoir un composteur, télécharger un bulletin d'inscription sur : sivom-region-cluses.fr > [Je commande un composteur](#) ou venez le retirer en mairie.

Le Kit de compostage comprend :

- Un composteur de 450 litres et son bio-seau de 10 litres,
- La livraison et l'installation du matériel à domicile,
- Des conseils d'utilisation
- Un guide complet sur le compostage.

Pour le Service Après-Vente afin de répondre à vos questions ou remplacer une pièce, veuillez contacter le service déchets du SIVOM au 04 50 98 43 14.



Bientôt une opération

« VILLAGE PROPRE » à Marcellaz !

L'objectif est d'agir pour l'environnement à notre échelle, d'initier les jeunes au tri sélectif et de les sensibiliser à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

En vous baladant sur les sentiers de notre commune, vous avez certainement eu l'occasion de soulever la problématique des déchets environnants.

L'équipe municipale souhaite donc lancer une opération de ramassage collectif pour montrer l'exemple.

Nous vous invitons à sillonner les routes et chemins de Marcellaz, armés de sacs-poubelles et de gants (fournis par la mairie)

le 10 octobre 2020

Départ sous la Grenette

afin de ramasser les débris abandonnés dans la nature, les trier et les faire recycler.

À l'issue de cette journée, les « ramasseurs » se rassembleront à la salle polyvalente pour un pot de l'amitié offert par la Commune.

“ Sécursisation et développement harmonieux DE NOTRE ESPACE DE VIE

La quasi-totalité des travaux ou études prévus en 2019 ont été réalisés

ROUTE D'ARPIGNY depuis le haut jusqu'au chemin des Granges : Enfouissement des réseaux secs, remplacement de la conduite d'eau avec reprise des branchements, aménagement d'un trottoir et d'écluses pour sécuriser ce tronçon, reprise des enrobés.



ROUTE DE FINDROL :
Aménagement d'un trottoir (2^e tranche).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Lotissement d'Avoz et du Marais : remplacement des lampadaires.
- Remplacement de 4 armoires de commande.

PLACE DU VILLAGE

- Extension de l'aire de jeux pour enfants.



Sécurisation et développement harmonieux DE NOTRE ESPACE DE VIE



- Extraction de la cuve à gaz et aménagement d'une aire de stationnement pour les cars.

SALLE DES FÊTES

- Étude pour la mise aux normes de sécurité.
- Remplacement de la porte de la chaufferie.

GAZ: raccordement des bâtiments communaux.



EXTRACTION DE LA CUVE À GAZ

ANCIENNE ÉCOLE

- Transfert après travaux, dans l'ancienne bibliothèque, du secrétariat et du bureau du Maire.
- Mise à niveau de la cour pour accès au nouveau secrétariat et dépose du mur existant le long de la route de Bonneville.

ROUTE DE PEILLONNEX: Enfouissement des réseaux secs entre la boulangerie et les villas Caroline.

CHEMIN DE LA SOURCE: Aménagé en 2 impasses (haute et basse) pour réserver ce chemin aux riverains, piétons et cyclistes.

ÉTUDES: Aménagement pour sécurisation de la route de Bonneville et la route de la Verne depuis le haut du village jusqu'au carrefour avec la route de Findrol.



CHEMIN DE LA SOURCE



Projets pour 2020

ROUTE DE FINDROL: Suite aux travaux de réfection de la chaussée effectués par le Département, confection de 2 ralentisseurs.

MICRO CRÈCHE ET CABINET MÉDICAL: Viabilisation (eau, électricité, téléphone, égouts) des 2 parcelles concernées.

SALLE DES FÊTES: Mise aux normes électriques et installation d'une alarme incendie.

ÉGLISE: Reprise de la façade côté route.

GRENETTE: Modification de l'éclairage pour ne plus l'assujettir à l'éclairage public.

ÉCOLE: Travaux de mise en conformité électrique, modification sur points d'eau (poussoirs, mitigeurs).

CARREFOUR ROUTE DE LA VERNE ET CHEMIN DES CHAMPS CLAVEL:

- Déplacement des containers: Aménagement de la plateforme, installation de containers semi-enterrés et enfouissement des réseaux secs chemin des champs Clavel.
- Travaux préparatoires pour la création d'un rond-point.

ANCIEN SECRÉTARIAT: Travaux pour création d'un bureau des Adjoints.

CIMETIÈRE: Création d'un point d'eau à l'intérieur à partir d'un nouveau branchement et abandon de l'ancien branchement.

RALENTISSEURS, ÉCLUSES: Mise en place d'écluses route de Bonneville, route de la Verne et route de Peillonex.

ÉTUDES:

- Occultation des salles de classe orientées au sud et de la salle polyvalente.
- Aménagement du parvis de la mairie/bibliothèque et de l'ancien préau et du rond-point route de Bonneville/ route de Peillonex.
- Restructuration de l'appartement au-dessus de la bibliothèque.
- Panneaux solaires sur toit de l'école.
- Aménagement de la salle des fêtes.
- Aménagement d'un trottoir entre la route de Findrol et la route de la vieille Verne.
- Isolation acoustique de la cantine.
- Passerelles sur eaux pluviales.
- Columbarium.

AU FIL DE L'ANNÉE 2019 AVEC LES TAMALOUS

En janvier, comme d'habitude, la nouvelle année a commencé par une assemblée générale qui s'est tenue autour de la galette des rois suivie de l'inscription des adhérents qui sont au nombre de 60.

En février, un moment convivial autour d'une fondue chinoise nous a permis de passer une bonne journée.

En mars, c'est en direction de Sévrier en car que nous sommes allés avec les anciens de Contamine-sur-Arve pour assister au spectacle du cirque Medrano.

En avril, nous nous sommes rendus au restaurant de l'Auberge d'Arthaz.



Visite du sous-préfet

En mai, nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas « filets de Perches » à la Cabane du Pêcheur.

En Juin, nous avons passé une agréable journée de croisière sur la Saône et le Rhône à bord du bateau Hermès, avec le passage de l'écluse de Couzon et une visite de Pérouges au retour.



Sortie croisière avec arrêt à Pérouges



Sortie beignets de patates à Bellevaux

En juillet, nous étions 39 personnes à nous retrouver pour savourer les beignets de Pommes de terre au café de la Chèvrerie à Bellevaux.

Une merveilleuse journée dans le Doubs en août nous a permis de nous retrouver pour le déjeuner à bord du Wagon-restaurant de l'Orient Express, suivi d'une visite guidée du Château de Joux. 40 personnes étaient présentes dont 12 non adhérents afin de compléter un bus et bénéficier de tarifs plus avantageux.

Au mois de septembre notre stand au vide-greniers organisé par le comité des fêtes nous a permis de récolter des fonds pour notre association. Un stand bien garni de gâteaux, viennoiseries, pizzas, quiches, tartes, cakes salés ou sucrés, confitures et pause-café... tout fait maison !

Au mois d'octobre, nous avons organisé notre habituel repas dansant ouvert à tous à la salle des fêtes. Au menu : poulet basquaise puis tirage de la belle tombola grâce aux dons des adhérents et des commerçants de Marcellaz. Cette manifestation nous permet de récolter des fonds pour prévoir les activités à venir.

Sortie filets de perches au lac de La Tour





Sortie dans le Doubs devant le château de Joux

Toujours au mois d'octobre, nous avons assisté à une comédie musicale Les années 80 – Les CHOUCAS, à Gaillard proposée par les Aînés de l'Agglo.

En Novembre nous étions 38 à nous retrouver autour d'une bonne raclette.

En décembre, nous aimons nous retrouver pour finir l'année avec les enfants de l'école qui nous font la joie de nous proposer un spectacle chantant de Noël. Nous les récompensons par un goûter et chacun repart avec un sachet de confiseries.

Un très bon repas de Noël attendait Les Tamalous toujours à l'Auberge d'Arthaz.



Sortie Noël à l'auberge d'Arthaz

LES ANNIVERSAIRES !

Chaque trimestre nous fêtons les anniversaires. Les heureux élus apportent le gâteau et l'association Les Tamalous offre la boisson.

SOLIDARITÉ

Durant la période d'épidémie, nous avons eu à cœur de prendre des nouvelles des adhérents et de se soucier de leur santé. L'isolement n'a pas été facile pour tout le monde, mais les beaux jours arrivent et espérons que nous pourrions nous retrouver tous ensemble.

Les anniversaires



UNE PENSÉE

Nous pensons également à tous ceux qui nous ont quittés dernièrement et qui ont œuvré et participé à l'association, notamment. Annie Sautier, ancienne présidente et Annick Devigny, ancienne secrétaire. Mais également Monique Oddon, Geneviève Pinget et Augusta Jacquard, doyenne de Marcellaz durant de longues années.

ENVIE D'ADHÉRER À L'ASSOCIATION LES TAMALOUS ?

Notre association tente de rajeunir ses rangs ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous avez 65 ans et plus ! C'est l'âge idéal pour participer aux activités des mercredis ou petites sorties organisées autour d'un bon repas ou pour une visite culturelle.

Alors n'attendez plus, sautez le pas. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Brigitte Gavillet,
et Monique Allamand



Cette année encore, la bibliothèque de Marcellaz a pu participer à de nombreuses animations proposées par le réseau Idélire.

- Mercredi 25 septembre à la bibliothèque de Marcellaz: Réalisation d'une fresque collective avec l'illustratrice Agathe Dubois présentée à la nuit de la lecture.





- Balade d'écriture autour de Marcellaz le mercredi 7 juillet avec l'auteur romancier Francis Tabouret, autour de son roman « Transversée ». De nombreux participants et de grands talents d'écrivains se sont révélés.
- Participation à la nuit de la lecture à Fillinges le 18 janvier 2020.



LA BOÎTE À LIRE

La boîte à lire est une bibliothèque libre où chacun peut donner, recevoir des livres et partager ses lectures. Installée en face de la mairie sous le préau, elle propose des échanges de lectures libres. Si vous le souhaitez, vous pourrez glisser à l'intérieur un petit mot pour donner envie de choisir le livre que vous avez offert !

LA BIBLIOTHÈQUE OUVERTE AUX CLASSES

La bibliothèque accueille également les enfants de l'école de Marcellaz pour emprunter des livres et écouter des histoires de manière régulière grâce à l'implication de parents d'élèves et des enseignantes que nous remercions chaleureusement pour leur participation. Nous recherchons aussi des bénévoles pour cela, disponibles en journée pendant le temps scolaire pour les accueillir le mieux possible.

UN GRAND CATALOGUE DE RÉFÉRENCES POUR TOUS LES GOÛTS ET LES ÂGES !

Avec l'abonnement à Musicolivres, vous bénéficierez de plus de 60 000 références. Il vous est possible de réserver des livres via l'application du réseau Idélire. La bibliothèque bénéficie des catalogues de références de Savoie Biblio et du réseau de la Communauté de communes CC4R. La livraison des livres réservés se déroule chaque mois voire deux fois par mois.

Il a également été possible de faire l'acquisition de nouveautés et nous avons eu à cœur de travailler avec les librairies locales dont Colibri à Viuz-en-Sallaz ou Histoires sans fin à La Roche.

Alors si vous ne connaissez pas encore la bibliothèque de Marcellaz n'hésitez pas à nous rendre visite pendant les heures d'ouverture ou lors d'une animation. L'inscription est gratuite jusqu'à 18 ans et 12 € pour les adultes pour une année, valable dans toutes les bibliothèques de la CC4R.

QU'IL EST BON DE LIRE

Le printemps confiné que nous venons de traverser a montré à chacun le bonheur de lire et la nécessité d'un accès aux livres. C'est pourquoi l'équipe, avec le soutien du Maire, a tout mis en œuvre pour réinstaurer les permanences le plus rapidement et dans les meilleures conditions possible. Cette initiative a été récompensée par une bonne fréquentation.

ET POUR FINIR

L'équipe de la bibliothèque profite de ce bulletin pour remercier la Mairie pour son soutien financier et sa réflexion en cours pour trouver de nouveaux locaux plus adaptés pour la bibliothèque du village. Un grand merci également à tous les adhérents pour leur confiance.

Heures d'ouverture spécifique durant cette période : samedi de 10h à 12h

BIBLIOTHÈQUE DE MARCELLAZ

1, Place de la Mairie – 74 250 MARCELLAZ
Tél. 09 66 93 63 29 (aux heures d'ouverture)
Mail : musicolivres.bibliotheque@orange.fr
Portail du réseau Idélire : bibliotheque.cc4r.fr

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Interview du Président, Lionel THIEBAUD

Les manifestations organisées par les amis de l'école sont nombreuses en début d'année scolaire. Comment se sont-elles déroulées ?

Très bien ! La participation des parents a été importante et a apporté un nouveau souffle à ces manifestations et à l'association. L'ambiance y était chaleureuse et conviviale. Nous avons vécu de bons moments de partage avec de nombreux retours positifs.

Les enfants de l'école sont partis en voyage scolaire. Une chance compte tenu du contexte du printemps dernier lié à l'épidémie ! Quelle était la destination, quel était le projet réalisé par les enseignantes pour ce voyage ?

Oui, tout à fait ! Tous les enfants de l'école sont partis en classe découverte dans la Drôme Provençale pendant 4 jours en février, quelques semaines seulement avant le confinement : une chance ! Les enfants ont pu vivre de nouvelles expériences dans le centre Musiflore à Crupies et découvrir les joies de l'autonomie dans la vie quotidienne hors du milieu familial, et la vie ensemble avec ses notions de tolérance, de respect et d'entraide. Leurs journées ont été rythmées par diverses activités sur les thèmes de la musique et de la nature. Les courses d'orientation avec l'utilisation de la boussole ont désorienté plus d'un ! Des enfants ont pu jouer de leurs instruments de musique, amenés pour l'occasion et les faire découvrir à leurs camarades de classe. De très beaux souvenirs pour tous les élèves.

Mais un voyage comme celui-ci n'est possible qu'avec la contribution de tous. L'association est particulièrement active dans ce projet en particulier dans son financement pour laquelle elle participe à plus de 50 %. Je remercie l'ensemble des parents pour leur participation dans toutes nos manifestations permettant de réunir ces fonds. Je n'oublie pas la Mairie et le département de la Haute Savoie pour leurs contributions, et bien sûr les enseignantes pour leur implication et l'organisation de ce voyage ainsi que leur participation via la coop scolaire.



Cross des Bûches

Et en mars est arrivé le covid-19, l'agenda du second semestre 2020 est ficelé. Avez-vous de nouvelles activités prévues ?

La période de covid-19 nous a malheureusement obligés à annuler la kermesse par précautions sanitaires. Nous avons pu toutefois la remplacer par un petit pot de fin d'année avec les parents et les maîtresses dans une bonne ambiance pour conclure cette année scolaire. Maintenant, nous préparons déjà le second semestre qui reste toujours pour l'association une période importante. Nous reconduisons nos manifestations phares et mettons tout en œuvre pour améliorer leur déroulé. La Fête de l'Automne le 20 septembre et notre stand où nous pressons et vendons jus de pomme/poire frais, rissoles, crêpes, livres, jeux d'enfants.

Halloween le 31 octobre et ses nouveaux parcours frissons dans le bois des Bûches.

Le Cross des Bûches le 22 novembre et ses 6 courses inscrites à la FFA pour tous les âges à partir de 6 ans.

La Vente de Brioche le 4 décembre au profit du Téléthon.

La Fête de Noël le 5 décembre avec sa vente de sapins.

Les enseignantes ont beaucoup travaillé durant ce confinement et ont eu à cœur de maintenir le programme et les liens étroits avec les enfants et leurs parents. Comment les enfants l'ont-ils vécu ? et les parents ?

Cette période difficile a mis à l'épreuve tout le monde. Les enseignantes ont dû faire tout leur possible pour poursuivre l'école à la maison en préparant chaque jour le travail des enfants tout en gardant le contact par mail ou par téléphone avec les familles. Les enfants, ravis pour la plupart d'être à la maison ont été vite rattrapés par l'envie de revoir leurs camarades de classe et leur maîtresse, et de pouvoir partager de nouveau des activités ensemble. Une grosse adaptation aussi pour les parents qui ont dû s'improviser « enseignants » à la maison avec l'aide des descriptifs des maîtresses. Tout le monde a joué le jeu, que ce soit enfants, parents et enseignants pour qu'il n'y ait pas de retard dans les programmes « principaux » de l'année scolaire. Une belle réussite au final.



Cirque à l'agora



Stand des Amis de l'école à la fête du village

Le Conseil municipal souhaite développer les animations pour toutes les générations et va organiser une matinée Village propre avec toute la population le samedi 10 octobre prochain suivie d'un apéritif sous la Grenette. Nous savons que le traditionnel goûter de Noël avec Les Tamalous est très apprécié. Avez-vous d'autres idées à souffler qui puissent être réalisées?

C'est très positif pour le village cette volonté de développement des animations pour toutes les générations. De notre côté, les idées ne manquent pas en général et nous en faisons une sélection en début d'année scolaire avec les nouveaux membres et parents. Une piste en réflexion actuellement: une animation pour Pâques.

Un mot pour conclure

Un seul mot: Merci!

Merci à toutes et tous pour votre participation. Merci aux enfants, parents, enseignants, bénévoles, personnel de la commune, commerçants sans qui rien ne serait possible. Une nouvelle année scolaire s'annonce, que l'on souhaite pleine d'animation, de convivialité, de joie pour tous les enfants et les parents. Et on compte de nouveau sur tous pour venir nous aider sous toutes les formes possibles afin de faire de ces moments des succès.



La traditionnelle fête de l'École n'a pas pu se tenir dans le contexte COVID.

Qu'à cela ne tienne: UNE COLLATION A CLOS L'ANNÉE SCOLAIRE SAMEDI 27 JUIN, DANS UNE AMBIANCE FESTIVE ET CONVIVIALE!



Halloween

VILLAGE EN FÊTE

2019, le comité des fêtes se renouvelle et organise le 22 juin un concours de pétanque suivi de la 1^{re} édition de la fête de la musique. Cette journée riche d'activités, car également journée de la fête de l'école, a permis à tout Marcellaz de se rassembler jusqu'à tard dans la nuit. Le concours de pétanque, durant l'après-midi, a réuni bon nombre d'adeptes et s'est déroulé dans une ambiance festive. Malgré une averse en début de soirée, mettant au passage un peu de piquant à l'évènement, la fête de la musique a été une belle soirée mêlant les couleurs musicales, de la chanson française au punk rock, et rassemblant un grand nombre de mélomanes. Tout cela promet de belles éditions à venir.



Vide-greniers

Quelques semaines plus tard, s'est déroulée la fête du 14 juillet en collaboration avec la mairie. Malgré une météo hivernale, le public s'est déplacé en nombre pour admirer le beau spectacle des artificiers.

Le 21 septembre a eu lieu la traditionnelle fête du village, avec son incontournable vide-greniers rassemblant de plus en plus d'exposants, la fabrication du cidre par les Amis de l'école et la vente de gourmandises par les Tamalous. Ensuite a eu lieu, sous un soleil de plomb, le repas animé par l'orchestre Extérieur Nuit, faisant vibrer notre belle Grenette et tous les Marcellanais et Marcellanaises.

L'année s'est terminée par un concours de belote organisé le 15 novembre à la salle des fêtes réunissant 40 doublettes. Grâce à une bonne ambiance et à la fameuse soupe à l'oignon, la soirée a été très conviviale !

2020, l'équipe est renforcée par la venue de nouveaux bénévoles (tout le monde est bienvenu !). La motivation est au rendez-vous mais l'élan est stoppé par l'incontournable crise... Malgré tout, et avec certaines réserves, aura lieu le dimanche 20 septembre, la fête du village avec l'orchestre Extérieur Nuit, permettant enfin à tous de se retrouver.

Anthony Laverrière
Pour le comité des fêtes



14 juillet



Fête de la musique



Concours de pétanque



JOURNÉE DES ANCIENS D'AFN DE LA SECTION DU MÔLE

L'association des anciens d'AFN de la section du Môle qui regroupe six communes (à savoir Contamine – Faucigny – Marcellaz – Peillon – St-Jean de Tholome et la Tour) organise chaque année sa journée à tour de rôle, le dimanche le plus près du 11 novembre. Le 10 novembre 2019, c'était à la commune de Marcellaz d'organiser cette journée de commémoration, pour célébrer l'anniversaire, de la signature de la grande guerre 1914-1918.

Dès 10 heures : Messe animée par Hubert Gavard et célébrée par le père Amédée assisté du père Tardy. Dans son homélie, le père Amédée a rappelé avec ses mots tous ceux qui avaient abandonné leurs familles, leurs villages pour défendre leur patrie, pour certains revenus blessés et d'autres qui ont fait don de leur vie.



Dès la sortie de la messe, l'orchestre de l'harmonie municipale de Fillinges, en tête, accompagné d'une foule très nombreuse a pris la route du monument aux morts, sur son nouvel emplacement place de la « Grenette ». La cérémonie officielle a débuté par le discours d'accueil du maire Monsieur Luc Patois suivi du message officiel de la secrétaire d'État lu par Monsieur François Janin membre de l'UDC et dépôt de gerbes par la mairie et les anciens d'AFN. De nombreux élus étaient présents. Puis ce fut l'instant de la remise de la médaille de la croix du combattant « Algérie » à Monsieur Bernard Chapuis, ancien maire de Marcellaz par le président de la section du Môle Monsieur Félix Lucien-Vauthier. Monsieur Gérard Bergoend porte-drapeau de l'association locale a reçu la médaille du Djebel échelon bronze par Monsieur François Janin.

L'harmonie et les enfants des écoles ont ensuite repris la Marseillaise et les Allobroges.

Après un vin d'honneur offert à toutes les personnes présentes, la journée s'est terminée par un succulent repas à la salle des associations, en présence des anciens d'AFN, leur épouse et de nombreux élus.

Merci à tous d'avoir contribué à la bonne tenue de cette journée.



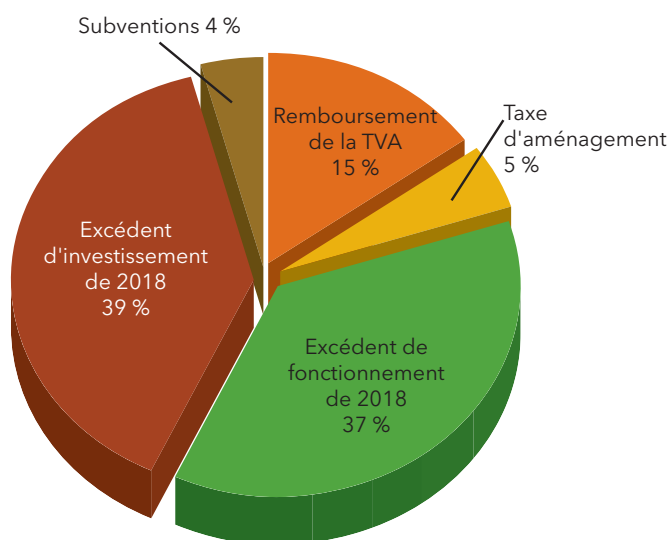
Financièrement l'année 2020 a commencé par la clôture de l'exercice 2019 et le vote du budget pour l'année 2020.

BUDGET 2019

En 2019, les dépenses de fonctionnement ont été de 617 900,56 €. Concernant les recettes, le montant s'élève à 1 033 562,01 € : L'exercice 2019 se termine donc par un excédent total de 415 661,45 € qui permettra de financer les investissements de l'année 2020.

Les 2 graphiques ci-dessous illustrent les principaux postes de dépenses et recettes d'investissement de l'année 2019.

Recettes d'Investissement 2019



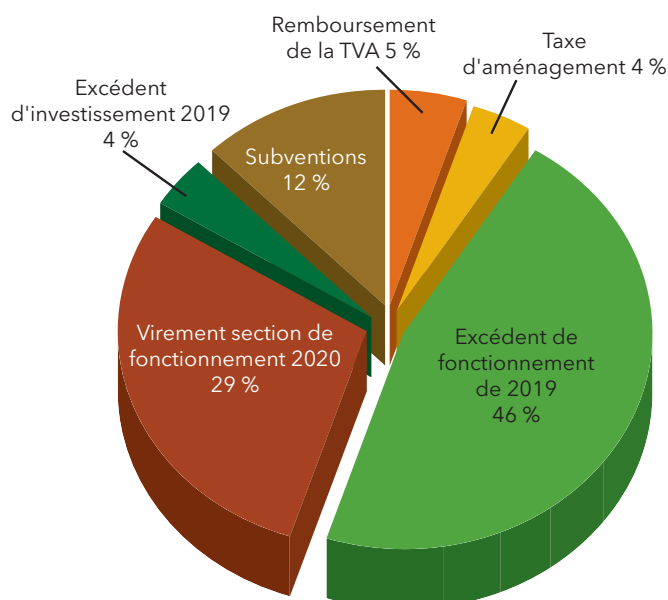
BUDGET 2020

En section de fonctionnement, le budget a été arrêté à 997 100 € dont 257 000 € de virement à la section d'investissement.

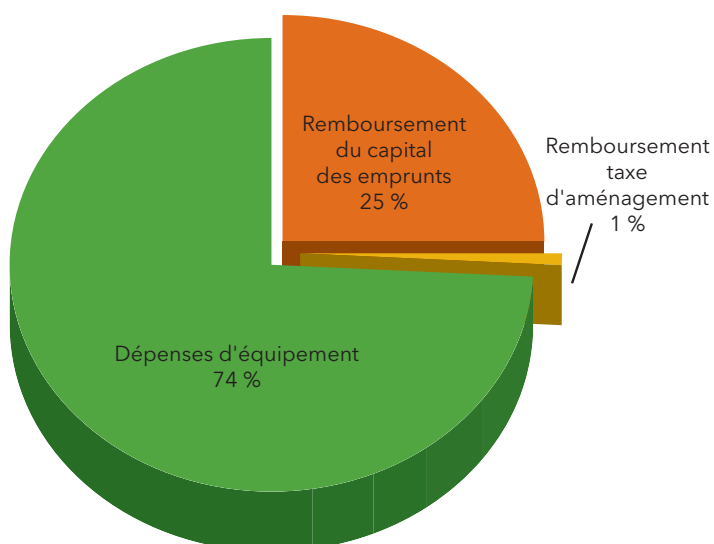
Pour l'investissement, le budget a été arrêté à 906 010 € pour financer les projets de cette année 2020.

Les 2 graphiques ci-dessous indiquent en montants, les différents postes de dépenses et recettes d'investissement de 2020.

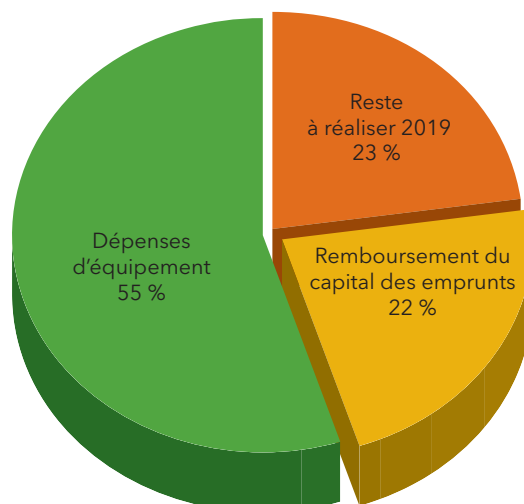
Recettes d'Investissement 2020



Dépenses d'investissement 2019



Dépenses d'investissement 2020



Retrouvez les réalisations des principaux travaux 2019 et les projets 2020 en page 8 et 9.

COMMUNIQUER

La commission « Comm'Marcellaz & Vie du Village » est heureuse de vous proposer ce magazine dans la continuité des bulletins municipaux précédents. Il vous sera proposé 2 fois par an, en été et en hiver, en version papier mais également en version numérique.

N'hésitez pas à nous faire part d'informations et/ou éléments que vous souhaiteriez voir publiés en adressant vos messages à l'adresse suivante : accueil@mairie-marcellaz.fr

Nous réfléchissons également à ce jour à communiquer avec vous au travers d'autres canaux pour toutes les générations, notamment à une plateforme et/ou application d'échanges et une boîte à idées.

À suivre dans un prochain numéro !

Nouveau look !

Le site internet de la mairie a été intégralement rénové. Plus ergonomique et intuitif, il vous permet de retrouver toutes les informations de votre Village.

Nous espérons qu'il vous plaira et qu'il répondra à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous sommes à l'écoute de vos commentaires.



Info-Flash

Déjà présente sur la commune de Fillinges, l'application INFO-FLASH est étendue à l'ensemble des 11 communes du territoire des Quatre Rivières. Une application gratuite qui permet de se tenir informés sur l'actualité importante du territoire.

L'application INFO-FLASH a pour objectif d'alerter et d'informer sur les événements importants du territoire. Téléchargeable gratuitement sur les tablettes et smartphone, cette application facilite la diffusion de l'information des 11 communes. Très utile pour signaler un accident ou pour la fermeture de sites publics, vous pourrez ainsi rester connecté aux informations importantes du territoire.

Télécharger cette application sur Apple Store ou Google Play !



La Fibre arrive...

Les Commerces de Marcellaz pourront accéder à la fibre courant de l'été 2020.

Phase 2: La couverture de la totalité de la Commune, pour les particuliers notamment, est prévue entre 2021 et 2023.

Retrouvez toutes les infos sur

www.syane.fr >> communication électronique

ÉCHANGER

Une réunion de quartiers s'est tenue en 2019, avec les riverains du chemin de la Source.

En 2020, une nouvelle réunion de quartier se tiendra concernant l'aménagement de la route de Bonneville

Des réunions publiques seront organisées en 2021: Si certains sujets vous tiennent à cœur et que vous pensez qu'ils puissent être partagés, contactez-nous.



PARTAGER

Bienvenue aux nouveaux Habitants

Un moment convivial et chaleureux de partage sera organisé à l'automne pour accueillir nos nouveaux habitants. Il permettra d'apporter des informations pratiques et des renseignements sur les équipements et associations du village, les démarches administratives, les activités culturelles et sportives.



SAUREZ-VOUS COMPRENDRE CE TEXTE ?

Fènna, to viu lé novalles? ya en moué d'tatu qu'van u sanzhon du Mon Bian.

Yé vrai, raconta mé, mon Joset...

Oh! I vulan tô y'allo. Yé pessan i san forcha d'y pto on gorde pé contrôlo. I cgniessan ran, fo tosjo ètre tié, avè lou jouès parto.

Fo lou vir monto, ran p'lou pi, d'banboches... pouè suto po bin abya, juste. Pé cachi la vargogne. I savan po qu'lé damo l'fèleu al écheude.

Ya enco on tatu, qu'è monto avouè on rameu sur l'zérin. Ya po pu fore, é ya to lascha crévo tiè, po gèno.

Ah! N'tron Mon Bian, fo l'respecto, fo po l'eskonto.

Man fore, p'arrêto to san.



Comment faire pour arrêter les inconscients!

Ah! Notre Mont-Blanc, il faut le respecter, il ne faut pas l'abîmer.

Il y'a encore un farfelu « un fêlé » qui est monté avec un rameu sur le dos. N'y arrivant pas, il a tout laissé sur place, pas gène.

là-haut, le soleil chauffe.

Faut les voir monter, rien aux pieds, des pantouffles... Puis sur-tout peu vêtu, juste pour cacher la misère. Ils ne savent pas que

il faut être là, avoir les yeux partout.

- Oh! Ils veulent tous y'aller. C'est pour cela que l'on est bien forcé d'y mettre un garde pour contrôler. Ils ne connaissent rien,

- C'est vrai, raconte-moi, Joset...

- Femme, tu as vu les nouvelles? Il y'a un tas de farfelus qui veulent aller au sommet du Mont-Blanc.



“ Ça bouge à MARCELLAZ

ÉTAT CIVIL 2019

Naissances

BAUDIN Gabin Benoît, le 14 mars

BEAUFARON Marie-Lou, Irène, Renée, le 15 mars

BRICHON Layna, le 20 décembre

CAILLLOL Pauline, le 13 novembre

CHEVALLET Nathan, le 27 avril

COUTAND Diego, Francesco, le 19 mars

DA CONCEICAO Lana, June, le 24 février

FRADET Léonie, Iris, le 5 septembre

HOFFMAN Valentin, Maximus, le 29 mars

JOLIVET Margot, Annaelle,
le 6 août

LEFEBVRE Milann, le 29 septembre

MONTREUIL Nathan Didier Jean, le 11 avril

SLIMANI Mathis, le 28 août

Mariages

CHOPOT Jennifer Monique

& BUELL Jordan Leigh, le 16 mars

DELTOUR Cécile Colette

& RIVEMALE Florian Antoine, le 25 mai

VONLANTHEN Nathalie

& CHAPUIS Alexandre, le 21 septembre



Décès

CAMPESTRINI Emma (née GARDET, le 23 mai 1927) le 16 janvier

BLATRIX Monique (née le 2 août 1942) le 28 janvier

PINGET Geneviève (née DELUERMOS le 3 novembre 1927) le 8 février

JACQUARD Augusta (née HOMINAL le 22 juillet 1920) le 4 mars

PASQUIER Annick (née le 27 mai 1948) le 14 septembre

CHAPUIS Marie-Claire (née le 30 avril 1946) le 27 juillet

PÉRILLAT Éric (né le 28 avril 1961) le 15 octobre



JOURS D'OUVERTURE & HORAIRES HORS DE LA PÉRIODE COVID

MAIRIE

Le secrétariat de mairie vous accueille

Mardi et vendredi de 14h à 17h
Jeudi de 8h30 à 9h30

04 50 36 47 11

<https://mairie-marcellaz.fr>

accueil@mairie-marcellaz.fr



AGENCE POSTALE DE PEILLONNEX

Du mardi au vendredi de 15h à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

04 50 25 70 86

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 17h - 19h (sauf vacances scolaires)

Samedi : 10h - 12h

09 66 93 63 29 (les jours d'ouverture)

musicolivres.bibliotheque@orange.fr

Consulter le site des Bibliothèques de la CC4R

CC4R

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-18h

28 chemin de la Ferme Salliet - 74250 Fillinges

04 50 31 46 95

secretariat@cc4r.fr

www.cc4r.fr

cc4rivieres

DÉCHETTERIES

Fillinges

Fermeture mardi et dimanche

Horaires d'été - 1^{er} mars au 30 novembre inclus :

Lundi - Mercredi - Jeudi : 13h - 18h50

Vendredi - Samedi * : 9h - 11h50 / 13h - 18h50

Horaires d'hiver - 1^{er} décembre au 28 février inclus :

Lundi - Mercredi - jeudi : 13h - 16h20

Vendredi - Samedi * : 9h - 11h50 / 13h - 16h20

Saint-Jeoire

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre inclus :

Du lundi au vendredi * 13h - 18h20

Samedi * 9h - 11h50 // 13h - 18h20

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars inclus

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi * 13h30 - 16h20

Samedi * 9h - 11h50 // 13h - 16h20

* **Professionnels** : accueil interrompu à partir du samedi 15h le vendredi jusqu'au samedi inclus.

EAU ET ASSAINISSEMENT

SRB

(Syndicat des Rocailles et de Bellecombe)

04 50 95 71 63

Astreinte des eaux usées

06 30 11 37 56

Astreinte eau potable

07 88 40 92 24

CUEILLEUR D'ESSAIMS

Chavanne Philippe (Peillonex)

06 81 57 51 21

Cotonnet Hubert (Fillinges)

06 87 25 61 68

Deluermoz Julien (Marcellaz)

06 41 75 59 69

Gros Stéphane (Peillonex)

06 88 95 43 20

Passaquay Charles (Viuz-en-Sallaz)

06 77 14 64 68

Pellet-Many Dédé (Peillonex)

06 24 87 43 78

Perret André (Fillinges)

06 46 46 16 29

GENDARMERIE

17

Saint-Jeoire

04 50 35 80 04

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h

Sauf jours fériés

Marignier

04 50 89 57 20

Mardi - Jeudi : 8h - 12h // 14h - 18h

Samedi - Dimanche et jours fériés :

9h - 12h / 15h - 18h

TRAVAILLEUR FRONTALIER

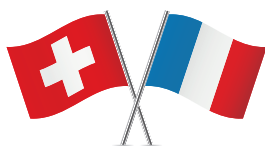
Si vous êtes travailleurs frontalier de nationalité suisse domicilié en France ou ayant la double nationalité, pensez à faire parvenir en mairie les renseignements suivants :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nom et adresse de votre employeur
- Nationalité

Pourquoi ce recensement ?

Un accord entre l'État de Genève et le département de la Haute-Savoie prévoit le reversement aux collectivités locales d'une partie de l'impôt prélevé à la source en suisse, et notre commune bénéficie donc de cet accord dont le montant annuel non négligeable pour notre budget est calculé sur le nombre de travailleurs frontaliers résidents.

C'est donc un geste citoyen que de se faire recenser en Mairie.



PETIT RAPPEL DE CIVISME

NUISANCES SONORES

L'utilisation de machines telles que tondeuses, débroussailluses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies..., produisent des nuisances sonores.

Afin de nous respecter mutuellement et de préserver la tranquillité de chacun, ces travaux ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



OFFRES D'EMPLOI

LA MAIRIE RECRUTE

Un agent de service polyvalent
Périscolaire, renfort portage et entretien

Vos missions seront les suivantes :

➔ Services périscolaires :

Cantine, en équipe avec trois autres agents, dont un autre en cuisine : réception et contrôle des denrées, remise en température, préparation de la salle, service des repas dans le respect des règles d'hygiène, plonge, nettoyage de salle et des équipements, surveillance et animation des enfants, 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pendant les semaines d'école

- Repas pris à la cantine, pris en charge par la collectivité
- Garderie périscolaire, lorsque le nombre d'enfants inscrits est trop important pour un seul agent, pendant les semaines d'école, lundi, mardi, jeudi et vendredi, le soir de 16h30 à 17h30 (généralement le mardi et le jeudi).

➔ Remplacement d'un autre agent de service polyvalent pendant ses congés pour le portage à domicile

➔ Au besoin remplacement ponctuel d'un autre agent de service polyvalent pendant ses congés pour l'entretien des locaux (en heures complémentaires)

Recrutement prévu au 1^{er} septembre 2020

Fonctionnaire ou contractuel (sur le fondement de l'article 3-3 4^o de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) Temps de travail variable (environ 18h hebdomadaires pendant les semaines d'école et quelques heures ponctuelles pendant les vacances scolaires), avec rémunération lissée sur l'année complète.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

04 50 36 47 11 ou accueil@mairie-marcellaz.fr

Pour postuler :

Adresser une lettre de candidature manuscrite + un CV (avec photo si possible) à

M. le Maire de MARCELLAZ

3 Place de la Mairie - 74250 MARCELLAZ EN FAUCIGNY

Au plus tard le 24 juillet 2020



L'année
en images

